



HILLSIDE

TENNIS CLUB

4818, Côte-des-Neiges
Montréal, QC H3V 1G2
T 514 738-6371
www.hillsidetennis.ca

Chers proposant ou proposante et candidate ou candidat,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club de tennis Hillside!

Les candidats doivent avoir une proposante ou un proposant et une coproposante ou un coproproposant. Nous demandons aux proposants d'assumer la responsabilité de remplir le formulaire ci-joint. Bien que la candidate ou le candidat soit probablement en mesure de remplir elle-même ou lui-même la première page du formulaire, veuillez l'aider à remplir la page 2 en suivant les étapes suivantes :

1. Veuillez contacter et inclure le nom et les coordonnées de la coproposante ou du coproproposant. Veuillez noter que la coproposante ou le coproproposant, comme la proposante ou le proposant, doit connaître la candidate ou le candidat, être membre en règle depuis au moins deux (2) ans et la proposante ou le proposant ne peut être leur conjointe ou conjoint.
2. Veuillez communiquer avec trois (3) membres actuels connus de la candidate ou du candidat et leur demander si vous pouvez ajouter leurs noms et numéros à l'appui de leur demande.
3. Veuillez ajouter les noms de deux (2) membres du conseil d'administration qui connaissent déjà le membre potentiel. Si la candidate ou le candidat ne connaît pas encore deux membres du conseil d'administration, veuillez contacter l'administration qui planifiera leur rencontre avec deux administrateurs pour obtenir leur soutien.
4. Veuillez remettre le formulaire rempli au Club, soit en personne, soit en envoyant une copie numérisée et signée du formulaire à anne@hillsidetennis.ca, et copier les cinq (5) membres indiqués dans ce formulaire.

Si vous avez des difficultés à remplir les critères de candidature, veuillez contacter le Club. À la discrétion du Conseil, de l'aide peut être fournie pour remplir la demande du membre éventuel. Les personnes qui souhaitent être présentées seront référées au Conseil pour examen.

Que se passe-t-il ensuite?

Le conseil examinera et passera un vote sur la demande. Une fois acceptée, le nom du ou des nouveaux membres est affiché pour consultation par les membres du Club pendant sept (7) jours.

Après cette étape, une offre d'adhésion est présentée. Un membre de l'administration du Club communiquera avec le nouveau membre afin que les documents restants soient remplis et que les frais applicables soient versés.

À l'issue de cette dernière étape, le candidat ou la candidate devient membre du Hillside, et a droit à tous les avantages de l'adhésion.

Les proposants sont encouragés à amener le(s) nouveau(x) membre(s) au Club afin de leur faire visiter les lieux et de les présenter à l'équipe de direction et aux professionnels du tennis.

Encore une fois, merci de partager la camaraderie et la beauté de notre Club exceptionnel. À titre de proposante ou proposant, votre volonté d'agir en tant qu'ambassadeur du Hillside est fortement appréciée par nous tous.

Sincères salutations
Jasmin Uhthoff, présidente





HILLSIDE
TENNIS CLUB

Le Hillside est un véritable joyau au centre de Montréal. Fondé en 1925, le Hillside offre à ses membres une expérience tennis, sociale et gastronomique estivale. Bien niché à l'ombre de la forêt de la montagne de Westmount sur Côte-des-Neiges, le Club ouvre annuellement en mai et ferme à la fin octobre. Le Hillside partage sa magie avec les membres et les invités, jeunes et moins jeunes d'ici et de loin, qui ont peine à croire qu'ils sont au milieu de la ville.

En journée comme en soirée, les joueurs apprécient le tennis sur six terrains Har-Tru méticuleusement entretenus. Les membres joueurs ou sociaux se ressourcent sous les beaux arbres et dans les jardins matures tout en pouvant se rafraîchir dans notre piscine extérieure privée et se détendre sur notre terrasse ensoleillée. Ils profitent de délices gastronomiques et de rafraîchissements servis dans la salle à manger intérieure et sur la terrasse extérieure, installations dotées d'un permis d'alcool. Il n'y a rien de tel que de prendre un verre et de prendre un repas sous le soleil tacheté filtrant à travers la canopée des arbres ou sous la lumière des étoiles en soirée dans cette oasis unique. Le club offre des entraîneurs de tennis privés, des cliniques et des camps pour les séniors, les intermédiaires et les juniors et une boutique de sport bien approvisionnée.

Notre ambiance enchanteuse, notre adhésion dynamique, nos prix abordables, nos frais de dépenses minimum, notre carte des vins attrayante et notre excellente cuisine font du Hillside un endroit comme nulle part ailleurs!

Catégories de membres

1. **JOUEUR - FAMILLE / FAMILLE MONOPARENTALE** : Les parents, les intermédiaires, les juniors et les enfants peuvent être inclus dans cette adhésion moyennant des frais d'adhésion supplémentaires.
2. **JOUEURS COUPLE** : (Si les deux ont plus de 35 ans) : Les enfants ne sont pas inclus dans cette adhésion.
3. **JOUEUR SÉNIOR** : Une personne âgée d'au moins trente-cinq (35) ans au 1^{er} mai. Les enfants ne sont pas inclus dans cette adhésion et ne peuvent utiliser le club.
4. **SOCIAL SEUL et COUPLE (NON-JOUEUR)** : L'adhésion comprend l'utilisation de la salle à manger et des installations sociales et de la piscine.
5. **SOCIAL FAMILLE (MONOPARENTAL OU DEUX PARENTS)** : L'adhésion comprend l'utilisation de la salle à manger et des installations sociales ainsi que de la piscine. Les parents, les intermédiaires, les juniors et les enfants peuvent être inclus dans cette adhésion moyennant des frais d'adhésion supplémentaires.
6. **INTERMÉDIAIRE OU INTERMÉDIAIRE SÉNIOR** : Les intermédiaires séniors sont des personnes âgées de 25 à 34 ans au 1^{er} mai. Les intermédiaires sont âgés de 18 à 24 ans au 1^{er} mai.

Pour les demandes d'adhésion, veuillez communiquer avec Anne Van Doesburg à anne@hillsideennis.ca.

